



Ordre des
AGRONOMES
du Québec

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

43^e assemblée générale annuelle de l'Ordre des agronomes du Québec

Le jeudi **15 septembre 2016**, à compter de **19 h** au local CMT 3444 **2105** du Pavillon Paul-Comtois de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (FSAA), situé au 2425, rue de l'Agriculture à Québec (Québec) G1V 0A6.

L'assemblée générale offre aux membres l'occasion de prendre connaissance du bilan de la dernière année, de discuter des dossiers prioritaires de l'Ordre des agronomes du Québec, de rencontrer son administration et de présenter des propositions sur tout sujet qui concerne la profession.

Tous les membres qui désirent participer à l'assemblée générale sont les bienvenus à compter de 19 h et c'est évidemment gratuit.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Avis de convocation
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Avis concernant les propositions
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la 42^e assemblée générale
7. Rapport du président
8. Rapport financier :
 - 8.1 États financiers 2015-2016
 - 8.2 Prévisions budgétaires 2016-2017
9. Cotisation
 - 9.1 Montant de la cotisation 2017-2018
10. Nomination des vérificateurs
11. Rapport du syndic
12. Étude des propositions *
13. Affaires générales et particulières
14. Mot de clôture du président
15. Levée de l'assemblée

Guillaume LaBarre, agr., Adm.A, MBA
Secrétaire de l'Ordre
Le 10 août 2016

Modifié le 30 août 2016

* En vertu des règles gouvernant la conduite des assemblées générales de l'Ordre, la présentation de propositions est sujette à certaines modalités.

Si vous désirez présenter une proposition à l'assemblée générale, vous devez en transmettre le texte au secrétaire de l'Ordre, Guillaume LaBarre, au siège de l'Ordre des agronomes du Québec, 1001, rue Sherbrooke Est, bureau 810, Montréal (Québec) H2L 1L3 ou à agronome@oaq.qc.ca. Votre proposition doit être reçue au plus tard le 31 août 2016, faute de quoi elle ne pourra être discutée lors de l'assemblée, à moins qu'il n'y ait consentement unanime des agronomes présents à l'assemblée.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Guillaume LaBarre, secrétaire de l'Ordre, à l'un des numéros suivants : 514 596-3833 ou 1 800 361-3833, poste 224, ou à lui écrire à agronome@oaq.qc.ca.